

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE DE MADAGASCAR À L'OCCASION DE L'OUVERTURE OFFICIELLE
DU 3^{ème} SOMMET DE LA COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN
PALAIS D'ETAT D'IAVOLOHA – 22 JUILLET 2005 À 10H40

Messieurs les Présidents,
Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais souhaiter la bienvenue à tous ceux qui sont ici présents et plus particulièrement à la grande famille des îles de l'Océan Indien.

Votre présence témoigne de l'importance que vous accordez au renforcement de la coopération régionale qui est au cœur de nos priorités. Cette rencontre est une étape importante dans le développement des relations entre nos îles.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Nous avons commencé à nous intéresser au processus d'intégration régionale il y a plus de vingt ans. Cependant, nos économies restent encore à l'écart des courants mondiaux.

Je me réjouis que les pays membres de la COI aient retenu pour ce Sommet le thème général : « Valoriser notre patrimoine commun et renforcer notre solidarité pour un développement durable ».

Le fonctionnement de la COI s'inscrit désormais dans un contexte où nous devons unir nos forces pour faire face :

- À la dynamique de la mondialisation ;
- Aux changements climatiques ;
- À l'apparition de nouvelles menaces dans les relations internationales actuelles ;
- Et à la propagation de diverses maladies comme le VIH-SIDA, la tuberculose et le paludisme.

Tout cela justifie amplement la finalité de notre rencontre aujourd'hui.

Les thèmes qui seront débattus en ces lieux s'inscrivent dans une perspective de développement durable et de lutte contre la pauvreté définie par quatre axes prioritaires :

- Le développement de la coopération politique, diplomatique et sécuritaire ;
- L'insertion économique de la COI dans un contexte mondiale en pleine mutation ;
- Le développement durable et la solidarité entre nos peuples, et enfin
- Le renforcement de l'identité culturelle régionale.

Je salue aussi la teneur des nouvelles orientations stratégiques issues des travaux du Comité des Officiers Permanents de Liaison de la COI. Elles ont permis de dégager les priorités pour le développement collectif de la région.

Ces nouveaux axes stratégiques de la COI sont en conformité avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement, le Sommet Mondial sur le Développement Durable de Johannesburg et le Plan d'action de la Barbade ainsi que la Conférence Internationale sur les Petits États Insulaires en Développement.

Nous avons franchi le premier pas de notre reconnaissance par les Nations Unies comme « organisation régionale à part entière » au mois de janvier dernier, lors du Sommet des Petits États Insulaires en Développement, à Maurice.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Depuis sa création en janvier 1984, la COI a toujours fait des efforts pour honorer son engagement initial, celui de promouvoir le co-développement durable des îles du Sud Ouest de l'Océan Indien.

Les activités de la Commission se sont diversifiées. Le Secrétariat Général a dû par conséquent renforcer ses moyens et sa structure.

Actuellement, la COI assure la maîtrise d'ouvrage d'une vingtaine de programmes d'un montant d'environ 85 millions d'Euros. Il s'agit là de plus de la moitié des financements externes utilisés pendant la décennie précédente.

À propos de financement, je tiens à remercier l'Union Européenne pour son appui, et son engagement constant à promouvoir le développement de la coopération régionale. La force et la réussite de nos projets dépendent largement de son soutien précieux.

De notre côté, nous devons redoubler d'efforts. Nous avons en commun l'insularité, le besoin de s'ouvrir, et la ferme volonté d'éradiquer la pauvreté.

Nous ferons le tour d'horizon de toutes ces questions à l'occasion des différents forums de ce Sommet. Plus que jamais, nous devons unir nos efforts et trouver les moyens nécessaires pour faire face aux défis de la mondialisation.

L'esprit des groupements régionaux comme le nôtre consiste à parler d'une seule voix dans les négociations internationales, pour ne pas rester en marge des grandes décisions mondiales. Telle est notre finalité ultime.

Concrètement, à l'instar des groupements régionaux comme le COMESA, l'IOR-ARC et la SADC, les programmes de la COI doivent permettre de renforcer davantage notre intégration dans l'économie mondiale.

Leurs cadres d'action doivent converger vers nos intérêts communs afin de créer un environnement et un cadre efficaces favorisant un dialogue constructif sur des questions politiques, économiques, culturelles, sociales et de développement.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Il y a quelques années, nous nous sommes posés la question de savoir si la COI avait toujours sa place dans le concert des organisations régionales et sous-régionales. Aujourd'hui, nous pouvons le confirmer avec certitude avec le nouvel élan que nous avons pris.

Pour terminer, j'exhorte les États Membres de la COI à œuvrer ensemble, de manière concrète et pragmatique pour un développement harmonieux et durable de nos îles.

Vive la Commission de l'Océan Indien !

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Je déclare ouvert le Troisième Sommet de la Commission de L'Océan Indien.